



Club Ichthus

PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2003

Membres présents:

Arnold Yan, Beljean Caryl, Beljean Nicolas, Benhenda Evelyne, Berthoud Christian, Blanchoud Olivier, Borel Vincent, di Luca Olivia, di Luca Stéphane, Droval Yannick, Droz Nicolas et Florence, Fahrni Sébastien, Filipe Guilherme et Michael, Gentsch Roland, Juvet Philippe, Kaelin Raymond, Magnon Nicolas, Mauler Xavier, Minguely Pierre Sandrine et Benoît, Muster Valentin, Nicoud Mary-Claude, Nydegger Natacha, Rinaldi Michel, Paratte Lionel, Reymon Damien, Rossel Franck, Rothenbühler Nicole, Schumacher Nicolas, Zundler Sylvia, Zwygart Valentin.

Membres excusés:

Baggenstos Joël, Beer Baptiste, Dubois Laurent, Guenat Olivier, Haltmeier Mark, Inversin Laurent et Marie-Chloé, Inversin Philippe, Marguet Léon, Porret Jean-Charles, Winkler Pascal, Winkler Sébastien.

Didier Coulet souhaite la bienvenue.

1. Appel

Comme à l'accoutumée, une feuille passe dans les rangs où chacun est invité à y apposer (lisiblement) son nom.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Une copie est à disposition.

3. Rapport du président

Pour les raisons qui seront données plus tard, Didier Coulet n'a pas fait de rapport.

4. Rapport du caissier

Mark Haltmeier étant absent pour des raisons professionnelles, c'est Michel Gagnebin qui fait le rapport à sa place.

Caryl Beljean demande des éclaircissements sur le montant des dépenses. Michel explique. Les comptes sont à disposition des membres qui le souhaitent.

5. Vérification des comptes

Les vérificateurs demandent à l'assemblée de bien vouloir donner décharge avec remerciements pour la bonne tenue des comptes pour l'exercice 2002.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Rapport des responsables du matériel + nomination des responsables.

Catamarans: (Olivier Blanchoud + Nicole Rothenbühler) le club a deux beaux catamarans qui font l'objet d'un règlement particulier. L'Obi 14: safran refait, trampoline réparé. Ils restent intéressés à rester comme responsable selon la décision du comité de compter les heures de travail.

Catamaran gonflable: Des membres l'ont utilisé pour des vacances au sud de la France et en Grèce.

Dériveurs: (yannick Droval) limiter les dériveurs, pas mal de croûtes à vendre, à donner ou à débarrasser.

Laser: (Natacha Nydegger) suppose qu'il va bien.

Optimiste: (Roland Gentsch) Bon état. Spécialement pour les juniors sous responsabilité des parents. Propose que des parents qui ont des enfants en âge de l'utiliser reprenne la responsabilité.

Canoës et kayaks: (Léon Marguet) Très souvent dehors. Espère renouveler le parc d'ici un à deux ans.

Flibustier: (Nicolas Magnon) est d'accord de prendre la responsabilité d'un autre bateau si le flibustier passe à la trappe.

Dériveurs: Vincent Borel est d'accord de se charger du poste.

7. Propositions du comité:

Le comité demande un crédit de 10'000.- pour remplacer le matériel trop vieux. Crédit accepter.

Annexe:

Après un premier projet refusé, le deuxième est accepté. Il nous reste donc "qu'à" trouver les fonds!

Pour le sport-toto, Nicolas Droz explique que le club doit être affilié à une association. Ils donnent même des subventions régulières. Le comité a donc besoin d'un avis de principe. D'après les premiers contacts, il est possible d'être affilié à l'ASV en créant un sous-groupe notamment avec les coureurs (tous les membres ne sont pas actifs)

Accepter pour la majorité.

Nicolas profite d'avoir la parole pour annoncer que le Rotary à fait un don de 7000.- au club Ichtus comme fond pour la formation et l'enseignement des jeunes.

8. Propositions individuelles:

Damien Reymond vend son catamaran, pour le club au prix spécial de 4400.-. Nécessite le permis, pour la navigation pointue.

Caryl Beljean trouve que le geste du prix est le bienvenu, mais que le niveau du bateau est trop top pour Ichtus. Il serait réservé à une élite.

L'assemblée refuse l'achat de ce bateau.

7. Bis

Didier revient au point 7:

Suite à la convocation à l'assemblée générale et à la proposition du comité d'engager un animateur suite au non-renouvellement du mandat de Nicolas Droz par la paroisse, Didier Coulet demande si quelqu'un veut être animateur.

Caryl Beljean demande pour quelles raisons le mandat n'est pas renouvelé.

Nicolas Droz répond.

Caryl demande s'il y a autre chose, personnalité de l'individu, etc...

Oliver Blanchoud: lorsqu'on engage quelqu'un, c'est par rapport à ce que l'on connaît.

Christian Berthoud: Est-ce que dans le cadre d'Ichtus on a quelque chose à reprocher à Nicolas?

Stéphane Kobel: Pendant dix ans d'animateur mandaté par la paroisse, pas eu d'accident. Les qualités de Nicolas ne sont pas à remettre en question.

Michel Rinaldi: Danièle Rinaldi n'a pas pu être présente pour des raisons de santé, au besoin est prête à descendre. Michel explique que la paroisse n'a pas renouvelé le mandat, mais n'est pas opposé à ce que le club Ichtus engage Nicolas.

Didier: Lien très précis entre la paroisse, Ichtus et la Commune. Mais le club reste autonome dans sa gestion. Il faut faire un cahier des charges très précis.

Sébastien Fahrni: Nicolas ne doit pas être responsable de tout ce qui se passe au club, une fois qu'il a expliqué, il est déchargé.

Florence Droz: Les incidents non graves qui ont été cités ont eu lieu avec son bateau privé hors des heures de présence officielles. Demande que cela soit clair entre le privé et le professionnel.

Michel Rinaldi: Nicolas ne peut pas être partout et faire le gendarme.

Olivier Blanchoud: Le comité ou l'A.G. attache-t-elle ou pas de l'importance à la paroisse? Pourquoi la Paroisse ne reconduit pas le mandat, mais accepte que le club engage Nicolas?

Roland: Interprétation des points de sécurité. Par rapport à la commune, on doit pouvoir expliquer. Points à clarifier.

Didier Coulet: Si le vent est trop fort, on est autant responsable en laissant sortir des gens pas assez compétents.

Yan Arnold: Si on a des enfants qui ne savent pas nager, on ne va pas les mettre dans la piscine sous prétexte qu'il y a un maître nageur.

Nicole Rothenbühler: Est-ce que les cours sont sous la responsabilité du club?

Caryl Beljean: est-ce que le club est d'accord de prendre la responsabilité?

Damien Reymond: la navigation reste un sport dangereux.

Yan Arnold: 20 ans d'expérience sans aucun pépin. Le club peut engager sa responsabilité.

Nicolas rappelle qu'il est expert J+S planche à voile et donc formateur pour les moniteurs. La sécurité est un aspect important des cours.

Caryl Beljean: Le papier J+S ne fait pas tout. Ne confierait pas ses enfants.

Didier Coulet propose de passer au vote pour l'engagement de Nicolas Droz.

La majorité de l'Assemblée générale accepte.

Sandrine Minguely propose que les personnes qui sont contre aient le courage de se prononcer: 4 contre.

Nomination des scrutateurs.

Damien et Stéphane

Election du comité:

Didier se retire du comité. Il n'a plus assez de temps à consacrer ce qui explique le rapport du président non fait. Il faut donc trouver un membre. Valentin Zwuygart se propose.

L'assemblée générale accepte à forte majorité.

Caryl Beljean explique que selon les statuts, Nicolas ne fait plus partie du comité, donc le comité a maintenant un membre de trop. Après moult délibérations, Yan Arnold se retire du comité.

Election des vérificateurs de compte:
Michel Gagnebin reste vérificateur
Sandrine Minguely devient vérificatrice.
Didier Coulet est nommé suppléant

13. Divers

- Didier Coulet: station météo. Ligne ADSL au club. Web CAM sur le site de gliss'air in.
- Stéphane Kobel: beaux résultats notamment de Valentin et Baptiste.

L'assemblée se termine par les traditionnelles pizzas